



23

**RAPPORT ANNUEL
DE LA DIRECTION**

*sur le rendement du Fonds
pour l'exercice clos le
31 décembre 2023*

FONDS DE REVENU
Fonds FÉRIQUE Obligations canadiennes

Le présent Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds renferme les faits saillants financiers, mais ne contient pas les états financiers annuels complets des Fonds que vous détenez. Si vous n'avez pas reçu d'exemplaire des états financiers annuels avec le présent rapport, vous pouvez en obtenir un gratuitement, sur demande, en communiquant avec Services d'investissement FÉRIQUE au 514 788-6485 (sans frais 1 800 291-0337), en écrivant à Gestion FÉRIQUE, Place du Canada, 1010, rue de La Gauchetière Ouest, bureau 1400, Montréal (Québec) H3B 2N2 ou en visitant notre site Web à ferique.com ou le site Web de SEDAR+ à l'adresse sedarplus.ca. Vous pouvez également obtenir de cette façon le rapport financier intermédiaire, les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le portefeuille.

Un placement dans un organisme de placement collectif peut donner lieu à des frais de gestion et autres frais. Les ratios de frais de gestion varient d'une année à l'autre. Veuillez lire le prospectus avant de faire un placement. Les organismes de placement collectif ne sont pas garantis par la Société d'assurance-dépôts du Canada ni par tout autre organisme public d'assurance-dépôts. Leur valeur fluctue souvent et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur.

Remarque à l'égard des déclarations prospectives

Le présent rapport peut renfermer des déclarations prospectives sur les Fonds, leur rendement futur, leurs stratégies ou perspectives et les mesures que pourraient prendre les Fonds. Les termes « peut », « pourrait », « devrait », « voudrait », « supposer », « perspectives », « croire », « planifier », « prévoir », « estimer », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « prévision » et « objectif », ainsi que les termes et expressions semblables, désignent des déclarations prospectives.

Les déclarations prospectives ne garantissent pas le rendement futur des Fonds. Elles sont assujetties à des incertitudes et à des risques intrinsèques concernant les Fonds et les facteurs économiques en général, de sorte que les prévisions, projections et autres déclarations prospectives pourraient ne pas se matérialiser. Le lecteur est prié de ne pas se fier indûment à ces déclarations puisque les événements et les résultats réels pourraient différer sensiblement de ceux qui sont énoncés ou prévus dans les déclarations prospectives relatives aux Fonds, en raison, mais sans s'y limiter, d'importants facteurs comme les conditions générales économiques, politiques et des marchés au Canada, aux États-Unis et à l'échelle internationale, les taux d'intérêt et de change, les marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, les modifications apportées aux lois et aux règlements, les jugements d'ordre judiciaire ou réglementaire, les poursuites judiciaires et les catastrophes.

Le lecteur est prié de noter que la liste susmentionnée des facteurs importants susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision de placement, le lecteur est également incité à examiner attentivement ces facteurs ainsi que d'autres facteurs. Toutes les opinions prospectives peuvent être modifiées sans préavis et sont émises de bonne foi sans aucune responsabilité légale.

au 31 décembre 2023

Analyse du rendement du Fonds par la direction

Objectif et stratégies de placement

Le Fonds FÉRIQUE Obligations canadiennes vise la maximisation du rendement total par la combinaison de revenus élevés et l'appréciation du capital. Les sommes d'argent sont donc principalement investies et réinvesties en titres à revenu fixe émis par des gouvernements ou des sociétés.

Le Fonds est géré à parts égales par deux gestionnaires de portefeuille, soit Addenda Capital inc. (Addenda) et Baker Gilmore & Associés inc. (Baker Gilmore).

La stratégie d'Addenda consiste à positionner le portefeuille par rapport aux conditions économiques en s'appuyant sur les facteurs suivants : la gestion de la durée du portefeuille par rapport à l'indice obligataire universel FTSE Canada ainsi que la répartition et le choix des titres à l'intérieur des secteurs du marché obligataire (obligations gouvernementales du Canada, de provinces, de municipalités, d'organismes supranationaux et de sociétés). Le gestionnaire peut également investir dans des obligations étrangères.

La stratégie de Baker Gilmore consiste à positionner le portefeuille par rapport aux conditions économiques en s'appuyant sur les facteurs suivants : répartition des secteurs et choix des titres à l'intérieur des secteurs du marché obligataire (obligations gouvernementales du Canada, de provinces, de municipalités, d'organismes supranationaux et de sociétés) et gestion de la durée du portefeuille par rapport à l'indice. Le gestionnaire peut également investir dans des obligations étrangères.

Le Fonds est principalement investi et réinvesti dans des obligations, débetures, billets et autres titres émis et garantis quant au capital et aux intérêts par le gouvernement du Canada, les gouvernements provinciaux et municipaux ou par des organismes supranationaux ou toute commission ou conseil scolaire, société ou coopérative canadienne ; des obligations adossées à des actifs ou à des créances ; des coupons détachés ; des certificats de placement ; des acceptations bancaires, des fonds négociés en bourse et d'autres titres équivalents. Les obligations et les débetures émises ou garanties des gouvernements ou des sociétés (incluant les titres adossés à des actifs et à des créances hypothécaires commerciales) provenant de pays développés libellées en devises de ces mêmes pays sont également permises. Le Fonds peut investir également dans des titres de marché monétaire.

Risque

Les risques d'investir dans le Fonds demeurent les mêmes que ceux mentionnés dans le prospectus. Le Fonds s'adresse aux investisseurs ayant une tolérance faible au risque et désirant investir à moyen terme. Il peut aussi être utilisé comme élément de base de la partie réservée aux titres à revenu fixe canadiens d'un portefeuille de placement diversifié. Aucun changement ayant une incidence notable sur le niveau de risque global associé à un placement dans le Fonds n'a eu lieu au cours de la période.

Résultats d'exploitation

Le Fonds FÉRIQUE Obligations canadiennes a affiché un rendement net de 6,8 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2023. Son indice de référence, l'indice obligataire universel FTSE Canada, a produit un rendement de 6,7 % au cours de cette même période. Contrairement au rendement de l'indice de référence, qui ne comprend aucuns frais de placement, le rendement du Fonds est indiqué déduction faite des frais de gestion et d'exploitation payables par le Fonds.

Sur une base relative, le rendement du Fonds a été supérieur à la médiane de son industrie¹, dont le rendement pour l'exercice a été de 6,0 %, net des frais de gestion.

Addenda

Le gestionnaire de portefeuille a maintenu la durée du portefeuille, qui mesure la sensibilité aux mouvements de taux d'intérêt, beaucoup plus courte que celle de l'indice de référence durant la première moitié de l'année. Cela a permis au portefeuille de tirer profit de la hausse marquée des taux d'intérêt et de la nette inversion de la courbe des taux.

Addenda a ensuite réduit l'écart de durée du portefeuille jusqu'à l'aligner sur celle de l'indice de référence au début du mois de septembre, au moment où les taux d'intérêt obligataires augmentaient.

Puisque les taux obligataires ont poursuivi leur ascension jusqu'à dépasser les taux cibles établis par le gestionnaire de portefeuille, la durée du portefeuille a été augmentée légèrement au-delà de celle de l'indice de référence en septembre. Elle a par la suite été gérée selon l'évolution des taux, tout en calibrant le risque en fonction des paramètres de la stratégie. À la fin de l'année, la durée du portefeuille était légèrement au deçà de celle de son indice.

Au cours de l'année, le gestionnaire de portefeuille a graduellement augmenté l'exposition du portefeuille aux obligations du gouvernement fédéral et réduit la sous-pondération par rapport à l'indice de référence. Il a également diminué la sous-pondération des obligations provinciales durant la deuxième moitié de l'année. Addenda a toutefois maintenu la surpondération des obligations de sociétés afin de profiter du resserrement notable des écarts de crédit, soit le taux supplémentaire par rapport aux obligations gouvernementales offert aux investisseurs pour détenir des titres, survenu au deuxième semestre. Celle-ci a d'ailleurs été augmentée au quatrième trimestre en réponse à une augmentation des écarts de crédit et à de nouvelles émissions de titres présentant des occasions de placement intéressantes.

Addenda a augmenté l'exposition du portefeuille aux titres des secteurs de l'énergie et de l'industrie, et réduit son exposition aux titres des produits financiers et des services de communication. La surpondération du portefeuille aux titres notés BBB a été accrue par rapport à l'année précédente, mais le profil de risque est demeuré prudent.

À la fin de l'année 2023, les banques centrales d'Amérique du Nord semblaient en voie de juguler l'inflation grâce à leurs mesures de resserrement monétaire. Au quatrième trimestre, les taux obligataires canadiens ont suivi la tendance baissière qui s'est amorcée sur le marché des États-Unis.

¹ Source : Rendement médian des fonds comparables selon Fundata, au 31 décembre 2023.

au 31 décembre 2023

Tandis que les banques centrales commençaient à signaler un éventuel assouplissement de leur politique monétaire et un atterrissage en douceur réussi de l'économie, les écarts de crédit des obligations provinciales et de sociétés ont diminué au cours du quatrième trimestre.

Au cours de l'année, le gestionnaire de portefeuille a engagé une discussion concernant la divulgation d'information relative aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) avec une société détenue dans le portefeuille. Addenda avait observé une augmentation des émissions de portées 1 et 2 de l'entreprise par rapport à l'année précédente et souhaitait que celle-ci présente un plan détaillé en vue d'y remédier.

Baker Gilmore

L'année 2023 s'est avérée riche en rebondissements. Les banques centrales ont resserré leur politique monétaire de façon agressive et haussé rapidement les taux d'intérêt, ce qui a incité nombre d'analystes à anticiper une récession à l'échelle mondiale.

Alors que la croissance économique au Canada et en Europe a été positive, mais en demi-teinte, celle des États-Unis est demeurée robuste grâce à la vigueur des dépenses de consommation et aux déficits budgétaires historiquement élevés du gouvernement fédéral qui ont stimulé l'activité économique.

Le ralentissement marqué de l'inflation à l'échelle mondiale a été le fait marquant de l'année 2023. Il a permis aux banques centrales de mettre fin à leurs augmentations de taux et de signaler de possibles baisses en 2024. De ce fait, les actifs risqués se sont fortement redressés en fin d'année, tout comme les obligations souveraines.

Le rendement additionnel du portefeuille par rapport à son indice de référence et la gestion de la durée, qui a été généralement maintenue en deçà de celle de l'indice de référence et ajustée en fonction du positionnement du portefeuille, ont le plus contribué au rendement relatif du portefeuille. En revanche, la gestion du risque de crédit a le plus nui.

La durée du portefeuille a été gérée activement et modifiée en se basant sur la vigueur des données macroéconomiques canadiennes et mondiales, les communications et les actions des banques centrales mondiales. Cette durée a été maintenue entre 0 et 0,75 année de moins que celle de l'indice de référence. La durée a été ramenée plus près de celle de l'indice de référence à deux occasions, soit en mars afin de faire face aux risques découlant des faillites survenues dans le secteur bancaire, puis en fin d'année en réaction à la hausse des attentes de réductions des taux des banques centrales en 2024.

Le risque de crédit du portefeuille a également été réduit afin de le sous-pondérer au milieu de l'année. En fin d'année, le risque de crédit a été de nouveau accru jusqu'à une légère surpondération, principalement dans des secteurs liquides comme les obligations provinciales et bancaires, après que la Réserve fédérale américaine (Fed) a annoncé qu'elle allait amorcer le pivot de sa politique monétaire et réduire ses taux d'intérêt de l'ordre de 75 points de base (pb) en 2024.

Au cours de l'année, le gestionnaire de portefeuille a vendu ses titres de BCE, Algonquin Power & Utilities Corp., Inter Pipeline et Ventas Canada afin d'acheter des titres de Hyundai Capital Canada, du Fonds de placement immobilier RioCan, de la Fiducie de titrisation

automobile Ford, de Brookfield Infrastructure Finance et de Brookfield Renewable Partners, qui affichaient un meilleur ratio risque-rendement.

Baker Gilmore a également introduit une position dans les obligations à rendement réel en dollars américains tandis que l'écart entre le dollar canadien et américain était attrayant et que la Fed semblait susceptible de baisser les taux plus rapidement que la Banque du Canada (BdC) en cette année électorale. Cette position permet également d'augmenter la pondération des obligations à rendement réel au sein du portefeuille, car les obligations à rendement réel devraient mieux faire que le reste du marché en raison de l'inflation, qui restera probablement supérieure à la cible de 2 % de la BdC.

En ce qui a trait aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), le portefeuille détient une participation dans Brookfield Infrastructure Partners. Cette société investit dans des projets d'infrastructures variés associés aux secteurs des services publics, des données et du transport. Elle exerce ses activités dans un secteur où l'exposition aux risques ESG est importante, surtout en matière de gouvernance et d'émissions de carbone.

Du côté de la gouvernance, Brookfield Infrastructure Partners peut compter sur un cadre et des pratiques de gouvernance solide pour contrôler et superviser ses activités. L'entreprise met en œuvre des pratiques ESG robustes, et désigne des membres du conseil d'administration et des cadres supérieurs responsables de la supervision. Du côté environnemental, l'entreprise considère les critères ESG dans son processus d'investissement et a établi des objectifs de réduction de ses émissions de CO₂ visant ultimement la carboneutralité d'ici 2050.

Événements récents

Addenda

Le resserrement monétaire mis en œuvre par les banques centrales porte ses fruits, l'inflation reculant à l'échelle mondiale. Celle-ci demeure toutefois supérieure aux cibles établies par les banques centrales nord-américaines. Aux États-Unis, le gestionnaire de portefeuille s'attend à ce que le taux d'inflation atteigne la cible de la Fed en raison de la hausse de la productivité, ce qui pourrait laisser entrevoir un assouplissement de la politique monétaire au courant de 2024.

Au Canada, les perspectives de baisse de l'inflation se heurtent à un contexte de faible productivité et de salaires élevés. Le gestionnaire de portefeuille pourrait tirer profit des réactions du marché face aux divergences entre la conjoncture économique du Canada et celle des États-Unis, notamment dans le segment à court terme de la courbe (qui est influencé par la politique monétaire). Les taux d'intérêt à plus long terme sont moins sensibles à la politique monétaire et refléteront les progrès anticipés dans la lutte contre l'inflation plutôt que ses anticipations de court terme. Après deux années au cours desquelles les investisseurs espéraient en vain un assouplissement de la politique monétaire, il semble que la baisse des taux tant espérée au sein des marchés obligataires se concrétisera en 2024. Dans un tel contexte, Addenda gèrera le portefeuille afin de tirer profit des occasions qui se présentent sur le marché.

Baker Gilmore

La progression de ce cycle économique sans précédent reste très incertaine, alors que l'économie mondiale réagit aux retombées de la pandémie, à l'augmentation marquée des tensions géopolitiques

au 31 décembre 2023

et des conflits, au cycle de resserrement vigoureux de la politique monétaire entrepris afin d'endiguer l'inflation élevée et aux politiques budgétaires expansionnistes adoptées. Bien que les signes d'un ralentissement de l'économie mondiale se soient multipliés, la demande résiduelle de consommation, refoulée en raison des fermetures survenues pendant la pandémie de COVID-19, a continué de stimuler la croissance économique mondiale.

Les dépenses des ménages laissent présager une croissance relativement robuste (mais fléchissante) de l'activité économique au cours des prochains trimestres. Toutefois, les réserves d'épargne excédentaire, qui avaient été gonflées par les transferts massifs du gouvernement et qui alimentent la consommation, s'amenuisent et finiront par s'épuiser en raison, notamment, de la hausse des taux d'intérêt.

Contrairement à ce qui est habituellement observé à ce stade-ci d'un cycle de resserrement, le marché de l'emploi demeure tendu et les mouvements de grève s'intensifient, ce qui perturbe l'économie et permet aux travailleurs d'obtenir d'importantes hausses salariales bien au-delà des cibles d'inflation des banques centrales. Cette majoration des salaires augmente la probabilité que l'inflation reste élevée dans les années à venir, puisque la plupart des économies développées connaissent des niveaux de productivité structurellement faibles. Ainsi, si l'économie dans son ensemble s'est mieux comportée que les marchés ne l'avaient prévu et qu'une récession a été évitée, certains secteurs ont malgré tout été durablement touchés par la conjoncture économique, comme l'immobilier de bureaux.

L'année 2023 a été marquée par le ralentissement substantiel de l'inflation, qui a permis aux banques centrales de mettre fin à leurs hausses de taux d'intérêt et de signaler des réductions probables en 2024. L'intensification des conflits géopolitiques a également entraîné une augmentation des dépenses de défense dans de nombreuses économies avancées et en développement. Les politiques industrielles à grande échelle ont également fait un retour en force, certains gouvernements offrant des subventions massives et coûteuses en vue d'attirer les investissements dans les industries critiques et d'encourager la décarbonisation et l'électrification de l'économie.

Dans un tel contexte, les déficits publics et l'émission d'obligations gouvernementales resteront probablement élevés dans les années à venir, car la plupart des gouvernements ne semblent pas se préoccuper de l'augmentation de leur niveau d'endettement déjà élevé malgré la hausse des taux d'intérêt et des coûts de financement.

Les marchés s'attendent à ce que le resserrement vigoureux de la politique monétaire qui a été mis en œuvre depuis la dernière année entraîne une récession au cours des prochains trimestres. Par conséquent, les courbes de taux sont considérablement inversées, les marchés obligataires prévoyant que la BdC et la Fed réduiront leurs taux d'intérêt au début de 2024.

Bien que les banques centrales aient signalé leur intention d'abaisser leurs taux dans les 12 prochains mois en dépit d'un taux d'inflation qui se maintiendrait au-delà de la cible et de déficits publics élevés, il est peu probable qu'elles répondent aux attentes du marché. De plus, les niveaux élevés attendus d'émission d'obligations gouvernementales devraient contribuer à faire augmenter les taux obligataires à moyen et à long terme.

Par conséquent, le gestionnaire de portefeuille maintiendra la durée du portefeuille en deçà de celle de son indice de référence et sous-pondérera surtout les titres à moyen et à long terme. En ce qui a trait à la répartition sectorielle, le portefeuille affiche une surpondération des obligations fédérales et provinciales. Sur le plan des obligations de sociétés, le portefeuille est sous-pondéré, surtout en titres des secteurs des services publics et de l'industrie, mais surpondéré en produits financiers et en titres adossés à des actifs.

Malgré le ralentissement observé de l'inflation au Canada, le gestionnaire de portefeuille estime qu'elle demeurera fort probablement bien supérieure à la cible de 2 % de la BdC pendant encore un moment. Dans cette optique, le portefeuille maintient une exposition aux obligations à rendement réel, dont la valeur est attrayante.

Le mandat de M. Jude Martineau à titre de membre et président du Comité d'examen indépendant (CEI) a pris fin le 31 mars 2023. M^{me} Louise Sanscartier a été nommée présidente intérimaire du CEI pour la période 1^{er} avril au 9 juin 2023 et a été nommée présidente du comité à partir du 9 juin 2023. M. Yves Frenette a été nommé membre du CEI pour un mandat de 3 ans débutant le 1^{er} avril 2023.

M^{me} Fabienne Lacoste a quitté ses fonctions de présidente et chef de la direction de Gestion FÉRIQUE le 3 juillet 2023 et a été remplacée par M. Louis Lizotte.

M. Francis Fortin s'est joint à Gestion FÉRIQUE à titre de Vice-président, Gestion des placements à partir du 11 septembre 2023.

Opérations entre apparentés

Le Gestionnaire du Fonds est Gestion FÉRIQUE, une organisation sans but lucratif. Gestion FÉRIQUE reçoit des honoraires de gestion servant à couvrir ses dépenses en ce qui concerne la gestion et les opérations quotidiennes du Fonds, comme indiqué à la section Frais de gestion. Ces dépenses comprennent les honoraires du gestionnaire de portefeuille, les dépenses de mise en marché et de distribution liées au Fonds, ainsi que les frais d'administration du Gestionnaire.

Services d'investissement FÉRIQUE (SIF) est une filiale sans but lucratif de Gestion FÉRIQUE inscrite à titre de cabinet dans les disciplines de courtage en épargne collective et de planification financière, et elle agit comme placeur des parts du Fonds. Un pourcentage des frais de gestion versés par le Fonds à Gestion FÉRIQUE est utilisé pour couvrir les dépenses relatives aux activités quotidiennes de SIF.

Gestion FÉRIQUE assume les charges opérationnelles du Fonds, sauf les frais du comité d'examen indépendant et les frais de dépôt réglementaire, en échange de frais d'administration, comme indiqué à la section Frais de gestion.

Gestion FÉRIQUE a mis en place un Comité d'examen indépendant pour le Fonds conformément aux exigences du Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement afin d'examiner les conflits d'intérêt liés à la gestion du Fonds.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les gestionnaires de portefeuille du Fonds, Addenda et Baker Gilmore, n'ont versé aucune commission à des apparentés dans le cadre de la gestion du Fonds FÉRIQUE Obligations canadiennes.

au 31 décembre 2023

Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers pour les périodes comptables indiquées.

	Exercices clos les				
	31 déc. 2023 (12 mois)	31 déc. 2022 (12 mois)	31 déc. 2021 (12 mois)	31 déc. 2020 (12 mois)	31 déc. 2019 (12 mois)
Actif net par part ⁽¹⁾⁽⁵⁾	\$	\$	\$	\$	\$
Actif net au début de la période comptable ⁽⁴⁾	35,11	40,35	42,32	40,80	39,34
Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation					
Total des revenus	1,17	1,07	1,08	1,09	1,10
Total des charges	(0,26)	(0,26)	(0,31)	(0,33)	(0,31)
Gains (pertes) réalisé(e)s	(0,68)	(2,36)	(0,01)	1,16	0,67
Gains (pertes) non réalisé(e)s	2,18	(2,82)	(1,81)	1,08	0,73
Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation ⁽²⁾	2,41	(4,37)	(1,05)	3,00	2,19
Distributions					
du revenu net de placement (sauf les dividendes)	0,91	0,80	0,78	0,75	0,78
des gains en capital	—	—	0,15	0,81	—
Distributions annuelles totales ⁽³⁾	0,91	0,80	0,93	1,56	0,78
Actif net à la fin de la période comptable ⁽⁴⁾	36,57	35,11	40,35	42,32	40,80

⁽¹⁾ Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités du Fonds. L'actif net par part présenté dans les états financiers pourrait différer de la valeur liquidative calculée aux fins d'établissement du prix des parts. Ces écarts sont expliqués dans les notes afférentes aux états financiers.

⁽²⁾ L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution attribuable à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période comptable. Ce tableau ne constitue pas un rapprochement de l'actif net par part entre le début et la fin de la période comptable.

⁽³⁾ Les distributions ont été payées en espèces ou réinvesties en parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

⁽⁴⁾ L'actif net est calculé conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

⁽⁵⁾ Dans le présent document, le mot « parts » désigne des parts de série A.

	Exercices clos les				
	31 déc. 2023 (12 mois)	31 déc. 2022 (12 mois)	31 déc. 2021 (12 mois)	31 déc. 2020 (12 mois)	31 déc. 2019 (12 mois)
Ratios et données supplémentaires					
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) ⁽¹⁾	680 159	626 535	710 952	867 851	779 179
Nombre de parts en circulation ⁽¹⁾	18 601 190	17 844 527	17 621 130	20 508 658	19 099 418
Ratio des frais de gestion (%) ⁽²⁾	0,74	0,72	0,77	0,77	0,77
Ratio des frais de gestion avant renoncements et prises en charge par le Gestionnaire (%)	0,74	0,72	0,77	0,77	0,77
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽³⁾	142,13	166,63	110,78	177,34	136,71
Ratio des frais d'opérations (%) ⁽⁴⁾	—	—	—	—	—
Valeur liquidative par part (\$)	36,57	35,11	40,35	42,32	40,80

⁽¹⁾ Données au 31 décembre des périodes comptables comparatives.

⁽²⁾ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges pour la période comptable indiquée (incluant les taxes applicables et la part proportionnelle des charges des fonds sous-jacents, le cas échéant, mais excluant les frais de courtage, les autres coûts d'opérations de portefeuille et les retenues d'impôts sur les revenus de dividendes) et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période comptable.

⁽³⁾ Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période comptable. Plus le taux de rotation au cours d'une période comptable est élevé, plus les frais d'opérations payables par le Fonds sont élevés au cours de la période comptable et plus il est probable qu'un porteur réalisera des gains en capital imposables au cours de la période comptable. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

⁽⁴⁾ Le ratio des frais d'opérations représente le total des frais de courtage et des autres frais d'opérations de portefeuille, incluant la part proportionnelle des frais d'opérations des titres des fonds sous-jacents, le cas échéant, et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période comptable. Ce ratio ne s'applique pas aux opérations visant des titres à revenu fixe.

Frais de gestion

Les frais payables par le Fonds comprennent les frais de gestion et les charges opérationnelles. Les charges opérationnelles comprennent les frais d'administration et les frais de fonds. Les frais de gestion et d'administration sont calculés et crédités quotidiennement et payés mensuellement.

Les frais de gestion comprennent notamment les honoraires de gestionnaire et/ou de sous-gestionnaires de portefeuille, les frais de mise en marché et de distribution du Fonds, ainsi que les frais d'administration du Gestionnaire.

Les frais d'administration incluent notamment les frais engagés pour la tenue de registres, la garde des valeurs, les services fiduciaires, les coûts liés à la comptabilité et à l'évaluation du Fonds, les honoraires des auditeurs et des conseillers juridiques et la communication aux porteurs de parts. Les frais de fonds comprennent les frais de dépôt réglementaire et les frais de comité d'examen indépendant.

au 31 décembre 2023

Pour l'exercice, les frais de gestion annualisés imputés au Fonds et avant les taxes gouvernementales se chiffrent à 0,64 % et se répartissent comme suit :

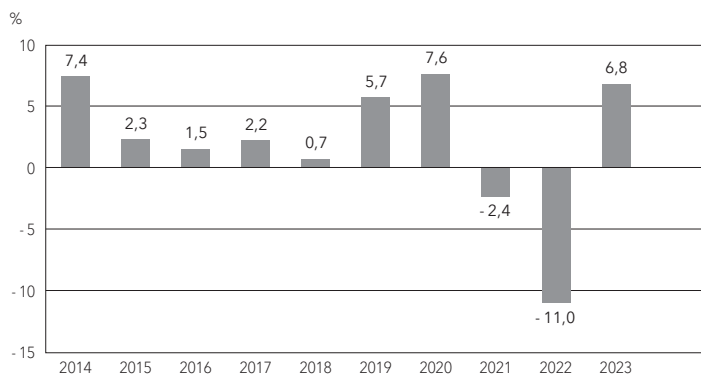
- Frais de gestion : 0,57 %
- Frais d'administration : 0,07 %

Rendement passé

L'information sur le rendement suppose que les distributions du Fonds au cours des périodes présentées ont été réinvesties en totalité dans des titres additionnels du Fonds. L'information ne tient pas compte des frais d'acquisition, de rachat, de placement ou autres frais optionnels qui auraient fait diminuer les rendements. Le rendement passé du Fonds n'est pas nécessairement indicatif du rendement futur.

Rendements annuels

Le graphique à bandes présente le rendement annuel du Fonds pour chacune des années présentées et illustre les variations du rendement d'une année à l'autre. Le graphique à bandes illustre, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation à la hausse ou à la baisse au 31 décembre de chaque année ou au dernier jour de l'exercice d'un placement effectué le premier jour de l'année.



Rendements composés annuels (%)

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
FÉRIQUE Obligations canadiennes	6,8	(2,5)	1,1	1,9
Indice obligataire universel FTSE Canada	6,7	(2,8)	1,3	2,4
Médiane*	6,0	(3,4)	0,7	1,5

* Rendement médian de tous les fonds communs de placement de même catégorie, selon Fundata.

Indice obligataire universel FTSE Canada

L'indice obligataire universel FTSE Canada comprend la presque totalité des obligations canadiennes négociables dont l'échéance est supérieure à un an. Il vise à refléter l'évolution du marché obligataire canadien.

Comparaison par rapport à l'indice

Le Fonds a affiché un rendement net de 6,8 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2023. Son indice de référence, l'indice obligataire universel FTSE Canada, a produit un rendement de 6,7 % au cours de cette même période. Contrairement au rendement de l'indice de référence, qui ne comprend aucuns frais de placement, le rendement du Fonds est indiqué déduction faite des frais de gestion et d'exploitation payables par le Fonds.

Aperçu du portefeuille

Les 25 principaux titres en portefeuille

	% de la valeur liquidative
Gouvernement du Canada, 2,75 %, échéant le 1 ^{er} juin 2033	8,3
Gouvernement du Canada, 3,25 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2033	3,9
Gouvernement du Canada, 3,50 %, échéant le 1 ^{er} mars 2028	3,8
Province de l'Ontario, 1,90 %, échéant le 2 décembre 2051	2,6
Gouvernement du Canada, 0,50 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2030	2,4
Province de l'Ontario, 4,65 %, échéant le 2 juin 2041	2,2
Gouvernement du Canada, 3,25 %, échéant le 1 ^{er} septembre 2028	2,2
Gouvernement du Canada, 1,75 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2053	1,9
Province de l'Ontario, échéant le 2 décembre 2028	1,9
Fiducie du Canada pour l'habitation, 1,25 %, échéant le 15 juin 2026	1,8
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	1,8
Province de l'Ontario, 1,85 %, échéant le 1 ^{er} février 2027	1,7
Fiducie du Canada pour l'habitation, 1,10 % échéant le 15 décembre 2026	1,7
Fiducie du Canada pour l'habitation, 1,95 % échéant le 15 décembre 2025	1,7
Province de l'Ontario, 2,90 %, échéant le 2 décembre 2046	1,7
Banque Scotia, 2,95 %, échéant le 8 mars 2027	1,5
Fiducie du Canada pour l'habitation, 3,65 %, échéant le 15 juin 2033	1,5
Gouvernement du Canada, 4,25 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2026	1,5
Province de l'Ontario, 2,65 %, échéant le 5 février 2025	1,4
Fiducie du Canada pour l'habitation, 2,35 %, échéant le 15 juin 2027	1,4
Banque de Montréal, 4,54 %, échéant le 18 décembre 2028	1,3
Banque Royale du Canada, 4,63 %, échéant le 1 ^{er} mai 2028	1,3
Province de l'Alberta, 3,10 %, échéant le 1 ^{er} juin 2050	1,2
Province de l'Ontario, 3,75 %, échéant le 2 décembre 2053	1,2
Fiducie du Canada pour l'habitation, 1,10 %, échéant le 15 mars 2031	1,1

53,0

Répartition par actif

	% de la valeur liquidative
Obligations fédérales canadiennes	35,8
Obligations de sociétés canadiennes	30,6
Obligations provinciales canadiennes	27,3
Titres adossés à des actifs et à des hypothèques canadiens	2,1
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	1,8
Obligations étrangères	1,2
Obligations municipales canadiennes	1,2

Valeur liquidative totale

680 158 935

L'aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations effectuées par le Fonds. Une mise à jour trimestrielle est disponible.

au 31 décembre 2023

Autres renseignements importants

London Stock Exchange Group plc et ses entreprises du groupe (collectivement, le « Groupe LSE »)® LSE Group [2003]. FTSE Russell est le nom commercial de certaines sociétés du groupe LSE. « FTSE® » est une marque déposée des sociétés du Groupe LSE concernées et est utilisée par toute autre société du Groupe LSE sous licence. Tous les droits sur les indices ou les données FTSE Russell appartiennent à la société du Groupe LSE concernée qui détient l'indice ou les données. Groupe LSE et ses concédants de licence n'acceptent aucune responsabilité pour toute erreur ou omission dans les indices ou les données et aucune partie ne peut se fier aux indices ou aux données contenus dans cette communication. Aucune distribution de données du Groupe LSE n'est autorisée sans le consentement écrit exprès de la société du Groupe LSE concernée. Le Groupe LSE ne promet, ne parraine ni n'approuve le contenu de cette communication.



Gestion FÉRIQUE
Place du Canada
1010, rue de La Gauchetière Ouest
Bureau 1400
Montréal (Québec) H3B 2N2

ferique.com

Vous pouvez obtenir d'autres renseignements sur les Fonds dans leurs prospectus, notice annuelle, aperçu du Fonds et états financiers.

Vous pouvez obtenir sans frais et sur demande un exemplaire de ces documents :

- en communiquant avec le Gestionnaire, Gestion FÉRIQUE, au 514 840-9206 (sans frais : 1 888 259-7969) ;
- en communiquant avec le Placeur principal, Services d'investissement FÉRIQUE au 514 788-6485 (sans frais : 1 800 291-0337) ou à client@ferique.com ;
- en visitant ferique.com ou sedarplus.ca.